

20 janvier 2015

9h - Session 4

Les patrimoines et le droit international

Sous la présidence de Yunxia Wang
(Professeur à l'Université de Renmin)

Jean-Charles Jobart,
(Conseiller au Tribunal administratif de Toulouse),
« La transmission du patrimoine culturel immatériel
en droit international »

Hsu Yao-Ming
(Université nationale Chengchi à Taiwan),
« La mise en œuvre de la Convention concernant la protection
du patrimoine mondial, culturel et naturel et de la Convention
pour la sauvegarde du patrimoine immatériel à Taiwan »

Tsai Chih-Wei
(National Taipei University of Education),
« Normes internationales sur la diversité culturelle et textes
locaux protégeant le patrimoine culturel du peuple autochtone »

10h - Débat et pause

Pierre-Alain Collot
(CUFR J-F Champollion),
« Le paysage culturel, œuvre conjuguée de l'homme
et de la nature, comme élément de droit français »

Hsieh Yin-Ling
(Fudan University),
« L'impact des textes internationaux de la protection
du patrimoine culturel sur le droit national.
L'exemple de la sélection du patrimoine mondial à Taiwan »

Clémentine Bories
(Université Paris 10),
« Les droits internes face au patrimoine subaquatique
après la Convention sur la protection du patrimoine culturel
subaquatique (2001) »

11h30 - Débat

Conclusions

Florent Garnier (Université Toulouse 1 Capitole)
Yunxia Wang (Université de Renmin)
Marie Cornu (Université de Poitiers)

Les célébrations du 40^e anniversaire de la Convention concernant
la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972
puis la commémoration de la loi du 31 décembre 1913 sur les
monuments historiques ont constitué deux moments forts
permettant de valoriser une étape fondatrice et protectrice
d'un corpus normatif national et international.

S'inscrivant dans la continuité d'une réflexion collective
récemment menée par l'Association des Historiens des
Facultés de Droit (Les tendances actuelles de l'Histoire du
droit en France, 2014), ce colloque franco-chinois propose de
porter un regard rétrospectif mais aussi et surtout d'envisager de
manière prospective le champ patrimonial dans une ap-
proche diachronique et comparée en relation avec la protection
internationale du patrimoine culturel et naturel.

Il s'agit de dresser un état des lieux, des enjeux et des problèmes
juridiques à partir de quelques questions relatives à nos droits
de patrimoine culturel respectifs (France-Chine) mais aussi
de réfléchir (voire de formuler) de possibles ou souhaitables
évolutions. En associant universitaires et professionnels des
métiers du patrimoine il s'agit de contribuer d'une certaine
manière à la réflexion annoncée par la loi patrimoine (esquissée
depuis fin janvier 2013).

Ouvert aux participants d'horizons variés - milieux académiques,
professionnels venant des administrations, des juridictions,
des gestionnaires de sites, des représentants des collectivités
territoriales ainsi que de l'UNESCO - cette rencontre propose
d'échanger autour de travaux théoriques, conceptuels, métho-
dologiques et appliqués portant sur les multiples aspects de
la protection juridique du patrimoine. Quatre questions seront
plus particulièrement abordées intéressant les différents
acteurs du patrimoine culturel. Il s'agit en premier lieu du patri-
moine et des lieux de conservation, du patrimoine universitaire,
du patrimoine dans l'espace urbain et enfin du patrimoine dans
un environnement régional et international.



LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL : enjeux et perspectives juridiques

19 et 20 janvier 2015

Salle Gabriel Marty
sous la direction scientifique de
Philippe Delvit et Florent Garnier

Université Toulouse 1 Capitole
Faculté de droit et de science politique
Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (E.A 789)

Institut du Patrimoine Culturel
Renmin University

Centre Michel de L'Hospital (E.A. 4232)
Université d'Auvergne

avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées





12 h 45 - Accueil des participants

13 h - Ouverture

Monsieur le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole
Monsieur le Doyen de la Faculté de droit
et de science politique

Monsieur le Directeur du Centre Toulousain d'Histoire
du Droit et des Idées Politiques

Madame la Directrice de l'Institut du Patrimoine Culturel
de Renmin University (Pékin)

Monsieur le Directeur du Centre Michel de l'Hospital

Propos introductifs

Florent Garnier (*Université Toulouse 1 Capitole*)

13h 30 - Session 1

Patrimoine et lieux de conservation

Sous la présidence de Charles-André Dubreuil
(*Professeur à l'Université d'Auvergne*)

Marie-Isabelle Gentillet
(*Université Toulouse 1 Capitole*),

« Quel avenir pour les sacs à procès du parlement de Toulouse ? »

Wang Yunxia
(*Renmin University*)

et Hu Shanchen
(*Doctorante à Renmin University*),

« La réglementation du musée écologique en Chine »

Michel Fraysse
(*Conservateur des bibliothèques*)

et Magali Perbost
(*Université Toulouse 1 Capitole*),

« Les enjeux juridiques de la numérisation des collections
des bibliothèques »

Moussa Talbi
(*Université d'Auvergne*),

« De l'invention du concept de patrimoine numérique
à la constitution d'une mémoire numérique :
les enjeux juridiques de la construction d'une nouvelle
catégorie patrimoniale »

Débat

15h - Session 2

Le patrimoine universitaire

Sous la présidence de Bruno Van Dooren
(*Directeur des Bibliothèques et de la Documentation
à l'Université Toulouse 1 Capitole*)

Anne-Claire Jolivet
(*Chef de projet Sauvegarde du patrimoine scientifique
et technique contemporain de Midi-Pyrénées*)

et Marie-Charlotte Mazens
(*Chargée de l'étude du patrimoine culturel universitaire*),

« Le patrimoine scientifique des universités, une construction
à la frontière de plusieurs mondes ».

Charles-André Dubreuil et Marie Bassano
(*Université d'Auvergne*),

« Préservation et valorisation du patrimoine universitaire.
Quels outils juridiques pour quel patrimoine ? »

Muriel Lefebvre
(*Université Toulouse 1 Capitole*),

« Les archives personnelles des chercheurs.
Un patrimoine scientifique peu exploré »

André Cabanis et Philippe Delvit
(*Université Toulouse 1 Capitole*),

« Université de Toulouse, protection et promotion
du patrimoine »

Débat et pause

16h30 - Session 3

Patrimoine et Ville

Sous la présidence de Serge Regourd
(*Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*)

Béatrice Fourniel
(*CUFR J-F Champollion*),
et Nicolas Clément
(*Docteur en histoire et archéologie médiévale*),

« Limites et enjeux de l'archéologie préventive :
le cas de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac »

Michel Vaginay
(*Conservateur général du patrimoine, conservateur
régional de l'archéologie à la Drac Midi-Pyrénées*),

« Préservation du patrimoine culturel intéressant
l'archéologie : limites du dispositif législatif en vigueur
et pistes pour l'avenir »

Zhao Zhiyong
(*East China University of Law and Politic Science*),

« L'archéologie préventive, un obstacle pour la protection
du patrimoine en Chine ? »

Matthieu Poumarède
(*Université Toulouse 1 Capitole*),

« De la protection des monuments historiques à la mise
en valeur du patrimoine architectural »

Li Weifang
(*East China University of Law and Politic Science*),

« La formation du droit de la protection du patrimoine
culturel de Shanghai dans un contexte d'urbanisation »

Julian Montemayor
(*Université Toulouse 1 Capitole*),

« La protection du patrimoine dans le centre historique à Tolède »

Débat

19 h - Réception
par Monsieur le Doyen de la Faculté
de droit et de science politique
(Salle Maurice Hauriou).